

HERVÉ BAUDRY

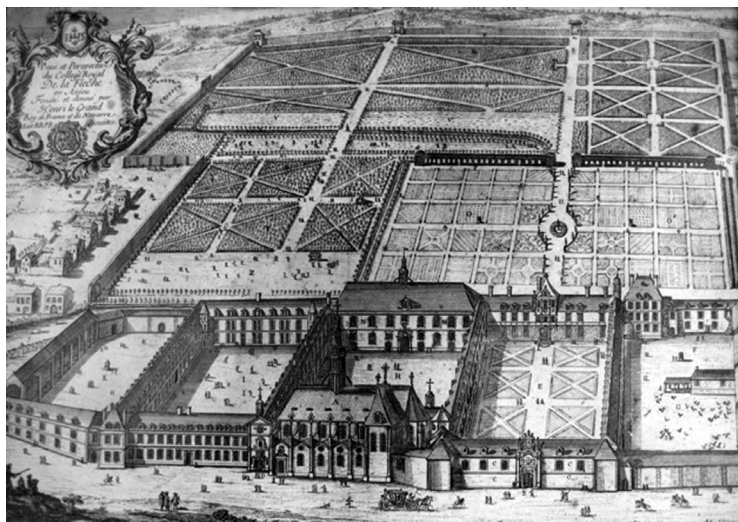
# Une bibliothèque à la fin de l'Ancien Régime

Présentation historique suivie de l'édition du catalogue des  
livres du collège royal de La Flèche (1777)

Avant-propos de Sylvie TISSERAND

Mémoires et Documents sur Voltaire  
n° 6

La Ligne d'ombre



Le collège royal de La Flèche à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle (gravure de Frantz Ertinger (© ministère de la Défense, Prytanée national militaire)

## INTRODUCTION

### **Grandeurs et misères d'un catalogue de bibliothèque**

Un catalogue d'inventaire a des relents de testament. S'agissant de livres, il précède souvent de peu la fin de leur communauté, la bibliothèque. Des ventes publiques les éparpillent, des transferts les mélangent irrémédiablement. Lorsque, du 2 décembre 1776 au 27 janvier 1777, il est procédé à un inventaire des livres du collège royal de La Flèche, le « désastre » a eu lieu, au dire de Stanislas Dupont de La Motte, <sup>1</sup>: changement de personnel, élèves dispersés dans douze collèges aux quatre coins du royaume... Alors que, « petit séminaire préparatoire à l'école militaire de Paris<sup>2</sup> », l'établissement est, pour la première fois depuis le départ des jésuites en 1762, de nouveau confié à une congrégation, celle de la Doctrine chrétienne, c'est en tant qu'inspecteur, en poste depuis octobre 1764, que La Motte accomplit sa dernière mission, imposée par un arrêt du conseil d'État du 24 mai 176<sup>3</sup>. Outre ce dernier, trois hommes sont à pied d'œuvre pour les livres: l'avocat et subdélégué, membre du bureau du collège depuis 1764, René André Chauvry, chargé de l'inventaire, le libraire fléchois Riboutet<sup>4</sup> et un certain Duhai [?].

<sup>1</sup> *Le Journal de Stanislas Dupont de La Motte* (désormais *JLM*), texte préparé et présenté par Didier Buisson, Rennes: P.U.R., 2005, p. 353, 19.3.1775 ; il parle aussi de la « destruction » du collège (p. 341, 345).

<sup>2</sup> Jules Clère, *Histoire de l'école de La Flèche*, La Flèche: E. Jourdain, 1853, p. 182. En 1764, Louis XV fonde l'École militaire, scindée en deux: une préparatoire, à La Flèche, et une spéciale, à Paris (voir Charles de Monzey, *Institutions d'éducation militaire jusqu'en 1789*, Paris: Librairie militaire; Librairie Chamerot et Lauwereyne, 1866, p. 227-228).

<sup>3</sup> *JLM*, 1.7.776, p. 375.

<sup>4</sup> Ignace Riboutet a été professeur d'humanités au collège municipal (entre 1762 et 1764) (Clère, *op. cit.*, p. 176).

On doit la survivance de ce catalogue, et sa bonne tenue, au formalisme juridique qui y a présidé. Car, si ce n'était pas le premier à avoir été dressé<sup>1</sup>, c'est le seul qui nous soit parvenu. Certes, étant donné sa date et les circonstances de sa réalisation, il reflète un état particulier d'une bibliothèque, qu'on la considère simplement comme un « lieu où l'on tient un grand nombre de livres rangés sur des tablettes ou dans des armoires<sup>2</sup> », ou, de manière plus complexe, comme un « type de lieu particulier à une époque particulière pour une culture et une communauté particulières<sup>3</sup> ». Les jésuites sont partis quatorze ans auparavant, l'école a changé de régime deux fois et, du temps de l'inspecteur La Motte, grâce à son journal, on assiste à bien des événements de nature à modifier l'état antérieur des choses. Le catalogue reflète ainsi un moment tout en suggérant un long passé de l'histoire d'une institution toujours vivante mais qui, depuis l'origine, emplit sa vocation d'établissement d'enseignement. De par sa structure et, bien sûr, ses contenus, il fournit un tableau d'une bibliothèque en cette fin d'Ancien Régime soumise au réformisme, voire aux « révolutions pédagogiques<sup>4</sup> », qui marquent ses dernières décennies.

Mais là ne s'arrête pas l'intérêt d'un tel catalogue. Le collège royal de La Flèche est, avec les grands collèges parisiens d'Ancien Régime, l'un des plus connus, du moins des plus volontiers évoqués, ne fût-ce qu'à travers quelques clichés. Car au moins deux noms ont aidé, sinon à asseoir sa réputation, du moins à multiplier les occasions d'évoquer son existence dans le paysage de l'histoire des lettres et des

<sup>1</sup> Pour l'historique des inventaires, voir *infra*, p. 74.

<sup>2</sup> J. N. Guyot, *Répertoire universel et raisonné*, Paris: Visse, 1784, t. 2, p. 331.

<sup>3</sup> « All [libraries] have represented a particular kind of place at a particular period in time to a particular culture and community » (John E. Buschman, Gloria J. Leckie, *The Library as Place. History, Community and Culture*, ed. John Buschman and Gloria J. Leckie, Westport-London: Libraries Unlimited, 2007, p. 3; c'est nous qui traduisons).

<sup>4</sup> G. Dupont-Ferrier, *la Vie quotidienne d'un collège parisien pendant plus de 350 ans. Du collège de Clermont au lycée Louis le Grand (1563-1920)*, Paris, 1921-1925, t. 1, p. 306.

idées. D'abord René Descartes, bien sûr, cet élève, entré deux ou trois ans après son frère, Pierre<sup>1</sup>, durant les années de la fondation et dont, au XIX<sup>e</sup> siècle, se visitait la chambre, tout aussi imaginaire que certain balcon de Vérone. Le second nom est celui de David Hume, à quelques décennies de la période qui nous occupe. Le philosophe anglais ne s'est pas retiré « dans le collège même de Descartes<sup>2</sup> », mais à Yvandeau, au nord de la ville, où il occupait une maison appartenant au collège depuis 1734. C'est là que le jeune homme, âgé de vingt-cinq ans et aux revenus modestes, a composé son *Traité de la nature humaine*. À une demi-heure de marche, se dressait, au détour de la route du faubourg Saint-Germain, le collège royal, « *Collegium Flexiense Societatis Jesu* », où il prenait bouche avec des maîtres de la Compagnie. Quarante ans plus tard, il passait pour un « historien » venu faire « des recherches sur les Plantagenêts<sup>3</sup> », au cours desquelles il a pu puiser dans Dubos (cat. n° 1135<sup>4</sup>). La bibliothèque avait de quoi nourrir sa connaissance des philosophes français, Descartes (n° 1283, 1361, 1378) ou Malebranche (n° 650, 1372-1375), voire Pierre Bayle : mais si le *Dictionnaire historique* (1720) figure dans le catalogue, c'est au titre des ouvrages

<sup>1</sup> La scolarité de René Descartes : de 1606 à 1614 (« *usual practice* » selon Stephen Gaukroger, *Descartes. An intellectual biography*, Oxford : Oxford University Press, 1997, p. 424) ou de 1607 à 1615 (Geneviève Rodis-Lewis, *Descartes*, Paris : Calmann-Lévy, 1995, chap. 2).

<sup>2</sup> Michel Malherbe, *la Philosophie empiriste de David Hume*, Paris : Vrin, 2001, p. 13.

<sup>3</sup> *JLM*, p. 185. Sur le séjour de Hume, voir Claude Petit, « Un Écossais à La Flèche, David Hume (1735-1737) », *Cahier Fléchois*, 1987, p. 83-95. Pour l'auteur, Hume aurait été recommandé par les jésuites de Reims, où ce « liseur insatiable » commence par séjourner plusieurs mois (p. 86). Cependant, au dire d'un contemporain, l'abbé Auvé, les Anglais semblaient apprécier cette ville où l'on a, pour les étrangers, « toutes sortes d'égarés et de distinction et c'est pour cela même qu'ils s'y plaisent beaucoup ; puisque d'anglois seuls on en a vu jusqu'à trente à la fois, en pension chez les bourgeois » (cité par H. Sémerly, *La Flèche au XVIII<sup>e</sup> siècle*, La Flèche : Besnier-Jourdain, 1872, p. 25). L'abbé Auvé appartenait à la coterie littéraire du château de La Flèche (1715-1742).

<sup>4</sup> « Cat. n° » renvoie au numéro de l'entrée dans le catalogue.

défendus (cat. n° 1984). Sans approfondir dès à présent la question des « *Vetiti* », retenons que l'approche titrologique justifie les renvois internes car la probabilité que ces titres, inventoriés quarante ans plus tard, se trouvaient disponibles à son époque est élevée. En d'autres termes, Hume a pu lire sur place les auteurs français, entre autres<sup>1</sup>, dans les éditions inventoriées. Aussi le catalogue offre-t-il à la fois une image des contenus de la bibliothèque du collège à la fin de l'Ancien Régime mais aussi, du moins en partie, ceux de la bibliothèque que La Motte qualifie toujours d'ancienne, la bibliothèque du collège jésuite, sur le point de se fondre dans la « nouvelle ».

Le catalogue de 1777<sup>2</sup>, largement méconnu, constitue notre seul point d'accès à la bibliothèque. Quel que soit le degré d'incertitude existant quand on s'interroge sur sa dimension antérieure, dès l'installation des jésuites, en 1603, il délivre des informations de diverse nature : des quantités, bien sûr, mais aussi des contenus, des dates, des provenances, etc. Il permet d'avancer des hypothèses sérieuses. Avant d'approcher ces points plus en détail, il convient de rappeler que les éditions de catalogues de livres ne sauraient se limiter à de simples reproductions d'entrées. Les humanités numériques offrent de ce point de vue un outil merveilleux et limité : une image de ces listes, manuscrites ou imprimées, est toujours la bienvenue. Mais comme pour tout texte ancien, elles sont sujettes à erreur ou, tout simplement, au défaut de précision. L'analyse des données brutes se révèle insuffisante. Tout catalogue *ancien* nécessite un travail d'actualisation, c'est-à-dire d'identification complète non seulement de chacune des entrées mais encore des informations délivrées par certains ouvrages. Cette traçabilité délivre de précieux renseignements : un

<sup>1</sup> L'article d'Alison Gopnik cerne de près les hommes plus que les livres (« Could David Hume Have Known about Buddhism? Charles Francois Dolu, the Royal College of La Flèche, and the Global Jesuit Intellectual Network », *Hume Studies*, vol. 35/1-2, 2009, p. 5-28).

<sup>2</sup> Nous utiliserons cette expression pour faire référence au catalogue d'inventaire dressé en 1776-777.

propriétaire, un lecteur, des rencontres... Aussi, lorsqu'un fonds possède de tels exemplaires, il accroît d'autant plus l'intérêt que ce n'est plus histoire d'un ensemble de titres qui se construit mais aussi celle de cette communauté qui a accompagné son existence. La bibliothèque du Prytanée permet une telle approche puisque lui est parvenue une partie du fonds ancien et grâce au méticuleux catalogage entrepris ces dernières années et qui rend compte de cette histoire partout où cela est possible.

À l'horizon des recherches à systématiser, un grand catalogue, la *Bibliotheca bibliothecarum*, qui contiendrait tous les titres ayant figuré dans des bibliothèques anciennes, d'individus ou de communautés, et permettant repérage et traçabilité mais aussi comparaisons, typologies, chronologies<sup>1</sup>, permettant de construire un grand chapitre de l'histoire des lectures (et des non-lectures). Un tel travail inclurait notamment une importante section consacrée aux bibliothèques des collèges, jésuites, bien sûr, dont le nombre, au XVIII<sup>e</sup> siècle, dépassait la centaine<sup>2</sup>, mais aussi oratoriens, pour ne retenir que ceux des congrégations les mieux implantées. Il permettrait à cet égard de révéler le fonds type de ces établissements et de discerner certaines de ses variantes locales, en fonction des tendances majeures de leur enseignement. L'Internet fournit un extraordinaire (on peut toujours s'en émerveiller) outil au service de cette quête de connaissance à travers une base de données exhaustive, rendue possible par l'édition tout aussi exhaustive des catalogues<sup>3</sup>. Puisse le présent livre, divulgué à travers un

<sup>1</sup> C'est le souhait exprimé par Dominique Julia en 1997 à propos des bibliothèques d'établissements scolaires (« La constitution des bibliothèques de collèges. Remarques de méthode », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 83, n° 210, 1997, p. 145-161, p. 159.)

<sup>2</sup> Édith Flamarion, « Les cahiers d'élèves des jésuites en France au XVIII<sup>e</sup> siècle: projet de groupe de travail », *Histoire de l'éducation*, n° 74, 1997. *Les Humanités classiques*, p. 234-242, p. 234. Ch. de Montzey, *Histoire de La Flèche et de ses seigneurs. 2<sup>e</sup> période 1589-1789*, Le Mans: Pellechat, 1878, p. 156, donne la liste de quarante-quatre des collèges les plus importants.

<sup>3</sup> La recherche par auteur ou œuvre n'est pas possible, par exemple,

média trop vite ressenti à tort comme appartenant déjà au passé, l'imprimé, stimuler une si vaste entreprise !

## **Aperçu historique sur la bibliothèque du collège royal de La Flèche**

### *Une bibliothèque itinérante intra-muros*

Une bibliothèque peut être considérée comme un « type de lieu particulier à une époque particulière pour une culture et une communauté particulières<sup>1</sup> ». Rien de plus vrai pour celle-ci qui de surcroît a occupé au moins trois emplacements différents de sa naissance à nos jours et, à plusieurs reprises, a changé plusieurs fois de statut, donc, à des degrés différents, de communauté et de culture : de 1603 à 1762, collège de la compagnie de Jésus ; 1762-1764 : collège municipal ; 1764-1776 : collège préparatoire de l'École militaire ; 1776-1793 : collège des pères doctrinaires ; depuis 1808, Prytanée national militaire<sup>2</sup>. La bibliothèque a donc nourri, pendant plus de quatre siècles et dans des conditions différentes, élèves, enseignants et publics, rassemblés dans un établissement souvent remanié et dirigé par des autorités religieuses, civiles ou militaires depuis la fondation par Henri IV du collège royal confié à la Compagnie en 1603. Commençons par raconter l'histoire de ses itinérances internes.

sur le site Internet *Bibliothèques de philosophes* (Pise), dont la plupart des catalogues ne sont consultables qu'en mode image lorsqu'ils ont été imprimés.

<sup>1</sup> « All [libraries] have represented a particular kind of place at a particular period in time to a particular culture and community » (John E. Buschman, Gloria J. Leckie, *The Library as Place. History, Community and Culture*, ed. John Buschman and Gloria J. Leckie, Westport-London: Libraries Unlimited, 2007, p. 3 ; c'est nous qui traduisons).

<sup>2</sup> Sur la fin du XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle, voir l'historique de Sylvie Tisserand dans l'avant-propos de la présente édition. Jules Tallon a énuméré toutes les appellations officielles (« La bibliothèque du Prytanée militaire de La Flèche », *Revue des bibliothèques*, 1914, p. 165-184, p. 165).



**Catalogue des livres de la  
bibliothèque du collège royal de  
La Flèche  
(1777)**

(premières entrées)

[1] Ledit jour 2 decembre 1776 sur les neuf heures de la matinée en même presence et instance des autres parts et encore avec le S. Ignace François Riboutet Marchand Libraire en cette ville, nous nous sommes transportés dans la Biblioteque dud[it] Colleege Royal, laquelle ainsy qu'il l'a etté precedemment dit a etté mise en ordre et etat destre inventoriée et a quoy procedant nous y avons trouvé

SCRIPTURA SACRA

[2] 1. Biblia hebraica Samaritana Chaldaica Graeca etc. de Le Jay. Paris 1645 dix vol. in f°. Estimé par led. S. Riboutet libraire à 500 livres

Michel, Guy, *Biblia hebraica, samaritana, chaldaica, græca, syriaca, latina, arabica*, Paris : A. Vitré, 1645  
Pryt., CRFSJ, 1691 ; 10 vol.

2. Biblia sacra hebraice, Graece, et Latine, Darias Montanus, Anvers 1571 cinq vol. in fol 50 l.

*Biblia sacra Hebraice, Chaldaice, Græce, et Latine*, Anvers : Christoph. Plantinus excud., 1571

3. Biblia sacra cum glossa ordinaria etc. Strabo. Lyon 1590. dont deux exemplaires de chacun 6 vol. in f° 18 l.

*Bibliorum sacrorum et glossæ ordinariæ primum quidem a Strabo Fuldensi, collecta*, Lyon : Compagnie de la Grand-Navire, 1590

4. Concordantiae Bibliorum hebraicorum. Rome 1621 4 vol. in f° 12 l.

Calasio, Mario de, *Concordantiæ sacrorum bibliorum hebraïcorum Concordantiæ sacrorum bibliorum hebraicorum*, Rome : ap. S. Paulinum, 1621  
Pryt., CRFSJ, 4 vol.

5. Liber psalmodum hebraice. Helias Hutterus. Hambourg. 1602. in f° 5 s.

Hutterus, Helias, *Liber Psalmorum*, Hambourg : sumpt. Frobenianis, typis Philippi de Ohr, 1602

6. Fragment dune Bible latine manuscrite en parchemin, venue du Seigneur de Bellebranche Xe siècle ou environ 5 l.

Non localisé.

NB : La mense abbatiale de l'abbaye de Bellebranche a été réunie au collège de La Flèche en 1607, puis la mense conventuelle en

1686. La bibliothèque du Prytanée possède une *Carte des lieux ou le college royal de la feche a quelques biens : ces biens consistent en la maison et appartenances du College, es abbayes de Bellebranche et Melinaye, es Prieure de S. Jascques, Luché, Lechenau et La Jaillette et es droicts de papegaux que l'on recoit dans la ville de Rennes, 1670, 55 x 70 cm, signée Henricus Rybeyroie.*  
Jean Baptiste Benciveni, abbé de Bellebranche, était le premier aumônier et bibliothécaire de Catherine de Médicis.

7. *Novum Testamentum Graecolat.* Arias Montanus. Anvers. 1609. un vol. in f° 4 l.

*Novum Testamentum Græce, cum vulgata interpretatione Latina Græci contextus lineis inserta,* Anvers : Excudebat Petrus de La Roviere, 1609

8. *Concordantia generale Scripturae Sacrae.* Pierre de Besse. Paris 1611. Un vol. in f° 30 s.

Besse, Pierre de, *Concordantia Bibliorum utriusque Testamenti generales,* Paris : e typographia P. Chevalier, 1611

[3] 9. *Biblia Sacra, cum commentariis ad sensum litterae.* Gordon. Paris 1632, trois vol. in f° 6 l.

Gordon, James, *Biblia sacra cum commentariis ad sensum literæ,* Paris : sumpt. Sebastiani et Gabrielis Cramoisy, 1632

10. *Biblia Sacra, juxta haebraici idiomatis prop<sup>tem</sup>* un vol. in f° dont un second exemplaire 6 l.

*Biblia sacra juxta germanam Hebraici idiomatis proprietatem,* Coloniae : ex officina Melchioris Novesiani, 1541

11. *Concordantiae majores Scripturae Sacrae.* Strasbourg 1529 un vol. in f° 30 s.

Conradus Halberstadensis ; Johannes de Segovia, *Concordantiae maiores Sacrae Scripturae,* Strasbourg : per G. Ulricherum, 1529

12. *Biblia Graeca cum notis* Francfort 1597 un vol. in f° dont un second exemplaire 6 l.

*Biblia græca Novum et Vetus Testamentum,* Francfort : [s.n.], 1597  
NB : 1 ex., Bayerische Staatsbibliothek München

13. *La Ste Bible en françois.* Sacy. Liège 1702 un vol. in fol 2 l.

Le Maistre de Sacy, Isaac-Louis, *La Sainte Bible contenant l'Ancien et le Nouveau Testament, traduite en françois sur la Vulgate,* Liège : chez Jean-François Broncart, 1702